



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE Procès-verbal de l'assemblée du 15 mai 2024 Tenue en visioconférence

### MEMBRES PRÉSENT·E·S

Annie P. Bélanger, Ann Béland, André Richard, Arthur Fournier, Monika Tait, Christiane Brousseau, René Richard, Alain Richard, Michel Deschamps, Caroline Brousseau, Émilie Rossignol, Marc-Antoine Dufresne, Alan Côté, Simon Côté

### 1. Ouverture de l'assemblée

Mme Annie Bélanger, présidente du Village en chanson, procède à l'ouverture de l'assemblée à 17h05.

### 2. Mot de bienvenue de la présidente

La présidente du conseil d'administration, Mme Annie Bélanger, souhaite la bienvenue à l'assemblée.

### 3. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

M. Ann Béland propose Mme Annie Bélanger comme présidente d'assemblée ainsi que Mme Caroline Brousseau comme secrétaire ; M. Michel Deschamps appuie. Mme Bélanger et Mme Brousseau acceptent.

### 4. Vérification de la régularité de la convocation

La régularité est vérifiée. La convocation fut envoyée au moins 10 jours à l'avance à tous les membres du Village en chanson par infolettre.

### 5. Vérification du droit de présence et du quorum

Toutes les personnes présentes sont membres en règle de l'organisation – leur statut a été vérifié lors de leur inscription à l'AGA. Les membres présents forment le quorum.

### 6. Augmentation de la valeur maximale de propriété

**CONSIDÉRANT QUE** le Village en chanson de Petite-Vallée doit augmenter la valeur maximale de propriété dans le cadre de la reconstruction du Théâtre de la Vieille Forge,

Il est proposé par Alain Richard et unanimement **RÉSOLU**

**QUE** le Village en chanson de Petite-Vallée modifie le point 7 de ses lettres patentes supplémentaires pour modifier de dix millions (10 000 000) de dollars à vingt-cinq millions (25 000 000) de dollars le montant auquel seront limités les biens immobiliers qu'il peut acquérir et posséder.

#### **7. Question de l'assemblée**

Michel Deschamps demande la valeur actuelle des propriétés actuelles. La valeur est d'environ 1,2 millions de dollars. La valeur du nouveau bâtiment sera évaluée, après la reconstruction, à environ 13 millions de dollars.

#### **8. Levée de l'assemblée**

Mme Ann Béland propose la levée de la séance. La séance est levée à 17h15.